Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Bulletin N° 115 **2004 - N° 3**

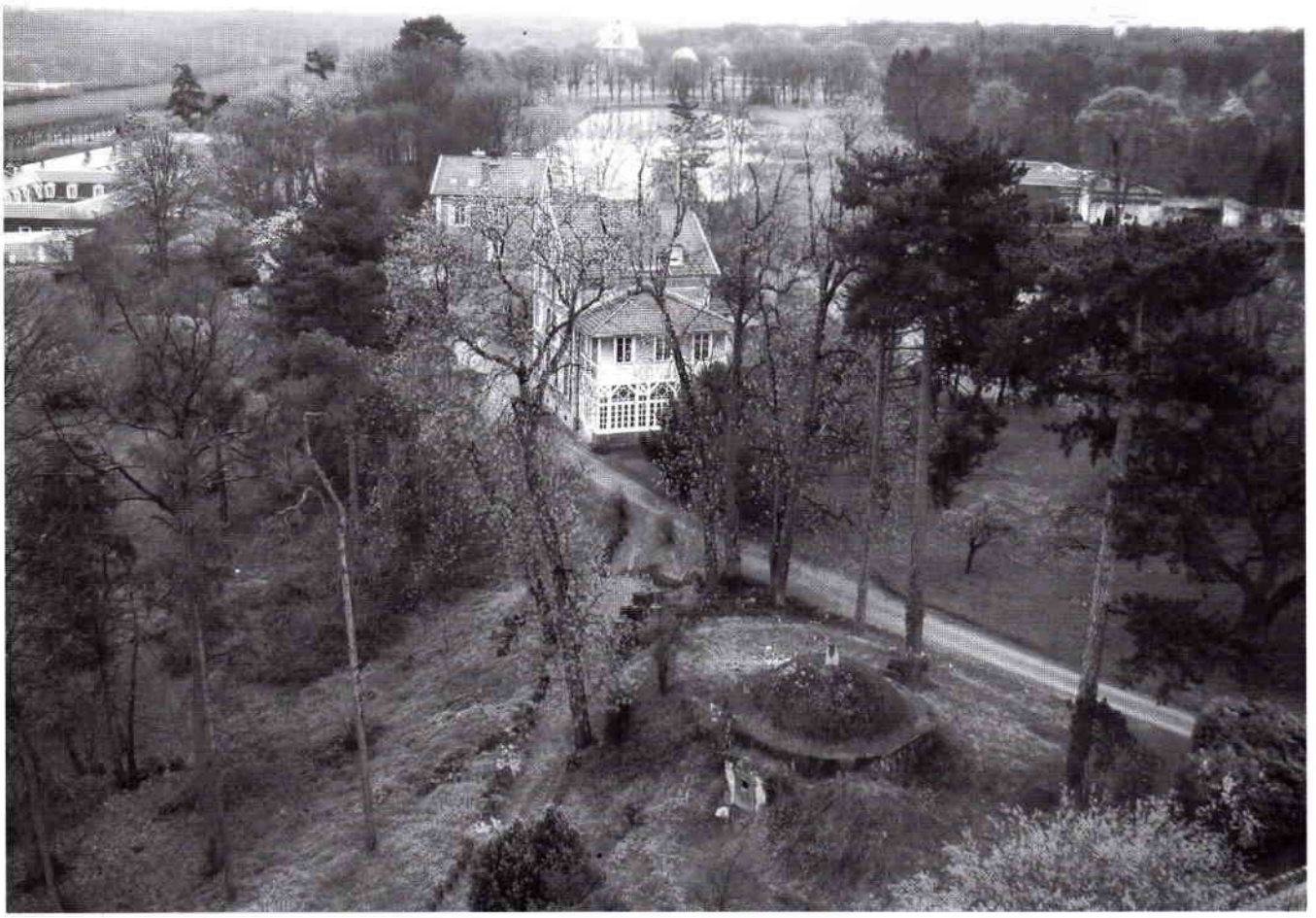

La maison de Marcelin BERTHELOT située dans l'actuel domaine du Collège de France visitée au cours des Journées du Patrimoine (voir page 15) *(cliché : Gérard ADER)*

SOMMAIRE

Plan local d'urbanisme de Meudon p.3
Hommage au Professeur Louis Néel p.9
Nouvelles brèves p.12

TAPISSERIE
SIÈGES
CADEAUX
STORES
PAPIERS PEINTS

"Bellevue Décoration"

Maison fondée en 1926

J. DESCOUT

RIDEAUX
LITERIE
LUMINAIRES
CANAPÉS
TENTURES MURALES

21, rue Marcel-Allégot, 92190 MEUDON - ✆ **01 45 34 11 78** - Fax 01 45 34 94 06

AXA

Catherine MUNOZ

Agent Général

Un Conseiller à votre service

ASSURANCES
CRÉDITS
PLACEMENTS

28 bis, rue de la République, 92190 MEUDON
✆ **01 45 34 16 13** - Fax 01 46 26 16 44

IMPRIMERIE TYPO-OFFSET
REPROGRAPHIE

J'imprim

Réalisation de tous travaux

26, rue Drouet-Peupion ✆ **01 47 36 21 41**
92240 MALAKOFF Fax 01 47 36 21 94
E-mail : j.imprime@wanadoo.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, Mlle, M. .....

Adresse : .....

adresse, pour l'année en cours, au Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, 6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon.

❑ un chèque bancaire d'un montant de : ..... €

MEMBRE ACTIF ..... 20 € MEMBRE BIENFAITEUR, À PARTIR DE ..... 25 €

Date : ..... Signature :

La cotisation annuelle comporte le service du Bulletin (3 numéros par an)

PLAN LOCAL D'URBANISME DE MEUDON

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Meudon est en cours ; il doit remplacer le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) avec un certain nombre de modifications.

C'est l'occasion pour le Maire et son conseil municipal de préciser dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), après un diagnostic de l'existant, "les orientations d'urbanisme et d'aménagement notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement".

Sous forme de "documents provisoires", la première partie du Rapport de présentation et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) ont été établis. Dans le cadre de la concertation, Monsieur le Maire a transmis ces documents aux associations agréées qui en ont fait la demande, fin septembre 2004 notamment à notre Comité.

Après examen de ces documents, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon a adressé au Maire un premier ensemble d'observations reproduit ci-dessous. Ces observations ont été approuvées par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 25 janvier 2005.

Cette première partie sera suivie au cours de l'année 2005 du complément du rapport de présentation, du règlement et des documents graphiques sur lesquels le Comité sera amené à faire de nouvelles observations. Le projet sera ensuite soumis à l'enquête publique afin de recueillir les remarques de la population puis le P.L.U. sera approuvé par le Conseil municipal.

Nous devons rester vigilants sur les estimations démographiques et leurs incidences sur les constructions nouvelles, leurs densités notamment dans les plans-masse, les questions d'environnement, de transports en commun, de circulation et de stationnement ainsi que sur la qualité architecturale.

Premières observations

Le Diagnostic

Le découpage de Meudon ville en 5 quartiers (Meudon-centre, Val-Fleury, Bellevue, Le Val, Meudon-sur-Seine) est tout à fait caractéristique ; par contre Meudon-la-Forêt, en raison de son origine, doit être traité avec ses spécificités propres.

Le mélange de Meudon-la-Forêt avec les quartiers de Meudon-ville, fausse certains raisonnements sur l'ensemble de la commune.

C'est notamment le cas en associant le nombre de logements à construire et le nombre global de la population. Si l'objectif de 45.000 habitants pour l'ensemble de Meudon semble raisonnable, la façon d'y parvenir par la construction de 150 logements par an pendant 25 ans (soit 3 800 logements) paraît tout à fait excessif[1].

[1] Le Comité de Sauvegarde des Sites demande la communication in extenso de l'étude qui a conclu à ce chiffre.

Meudon-la-Forêt a perdu une grande partie de sa population à la suite du vieillissement d'une même tranche d'âge et du départ des Usines Renault. Ceci représente une possibilité non négligeable d'augmentation future du nombre d'habitants sans constructions nouvelles, par le renouvellement de sa population. On voit couramment des appartements, occupés à l'origine par des ménages avec enfants, dont les enfants sont partis et les parents disparus, être occupés à nouveau par de jeunes générations avec enfants. Ce phénomène aboutit dans le cas d'un couple avec 2 enfants, à une diminution de 50 % au départ des enfants puis ensuite à un doublement avec le renouvellement. Il y a effectivement un desserrement qui limite ce doublement mais celui-ci est beaucoup moins important dans un ensemble existant, qu'à l'occasion de constructions de logements neufs inexistantes à Meudon-la-Forêt depuis de nombreuses années.

Les besoins répertoriés en matière d'aménagement de l'espace et d'environnement en matière de circulation de transports et déplacements, auxquels il conviendrait d'ajouter le stationnement, ainsi qu'en matière d'équipements et de services, sont établis d'après l'état existant et les prévisions ont retenu toute notre attention. De nombreux domaines n'appellent pas, à ce stade, d'observation de notre part ; aussi nous nous limiterons aux points suivants : - Secteur Rodin - ONERA – Meudon-sur-Seine – Aménagement de la RD 7 - Secteur de Plan Masse – Stationnement — Meudon-la-Forêt.

- Secteur Rodin

Ce secteur présente plusieurs caractéristiques exceptionnelles :
- certaines constituent une grande richesse patrimoniale pour Meudon et la Région :
  - un belvédère naturel devant le musée Rodin offrant un panorama à plus de 180°;
  - un sous-sol constitué de carrières classées ;
- d'autres sont des inconvénients ou constituent de véritables dangers :
  - enclavement des terrains situés sur le flanc de la colline en raison d'une forte déclivité et d'une faible desserte ;
  - fragilité du sous-sol ;
  - risques de glissement de terrains[1].

Pour favoriser le maintien et le développement des activités en particulier artisanales et de proximité à Meudon, le Comité suggère d'affecter ce secteur à des activités ne nécessitant pas de constructions lourdes.

Le Comité demande la création d'un large espace vert devant le Musée Rodin ; cet espace, important balcon sur la Terrasse de Meudon, Saint-Cloud, la Seine et Paris, lié au parc du Musée Rodin, constituerait l'un des points d'appui du parcours des Coteaux. Il figure dans toutes les études paysagères et au Schéma directeur du Val-de-Seine et répond aux prescriptions du Schéma directeur d'Ile-de-France. Le Comité demande que les cheminements nécessaires figurent au P.L.U. : vers Clamart, Issy-les-Moulineaux, l'entrée des carrières, le carrefour de la Ferme et Meudon-Centre.

Le Comité demande que l'aménagement de ce secteur permette une future mise en valeur des carrières classées et une plus large ouverture du Musée Rodin.

- O.N.E.R.A.

Le Parc de Chalais, actuellement occupé par l'O.N.E.R.A., constitue du point de vue de la faune, de la flore et de l'hydrologie une partie du massif forestier, à l'endroit où la forêt domaniale est la plus étroite et la plus fragile. Unique espace naturel du fond de vallon de Meudon ayant été préservé d'une urbanisation massive, le Parc de Chalais est dans une situation tout à fait exceptionnelle :
- c'est une véritable lisière de la forêt domaniale constituée d'arbres remarquables, de clairières et de jardins familiaux ;
- il appartient historiquement et de fait à la Grande Perspective dont il jouxte l'axe central ;

[1] Voir dans le Bulletin n°112 du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, l'article "Stabilité de la colline Rodin et des carrières Arnaudet" par Vincent Maury

- il est au premier plan du panorama visible depuis la Grande Terrasse, le Château Neuf, l'Orangerie ;
- les restes des créations de Le Nôtre sont visibles ;
- plusieurs bâtiments remarquables qui appartiennent à l'histoire de la science et de l'architecture y ont été construits sans mutiler le site. Il est possible, en liaison avec l'Observatoire de Paris-Meudon et le Hangar Y, d'y créer aujourd'hui, sur les lieux où elle s'est développée et autour de trois monuments emblématiques, une présentation au public de la Recherche Scientifique Française qui a permis la conquête du ciel.

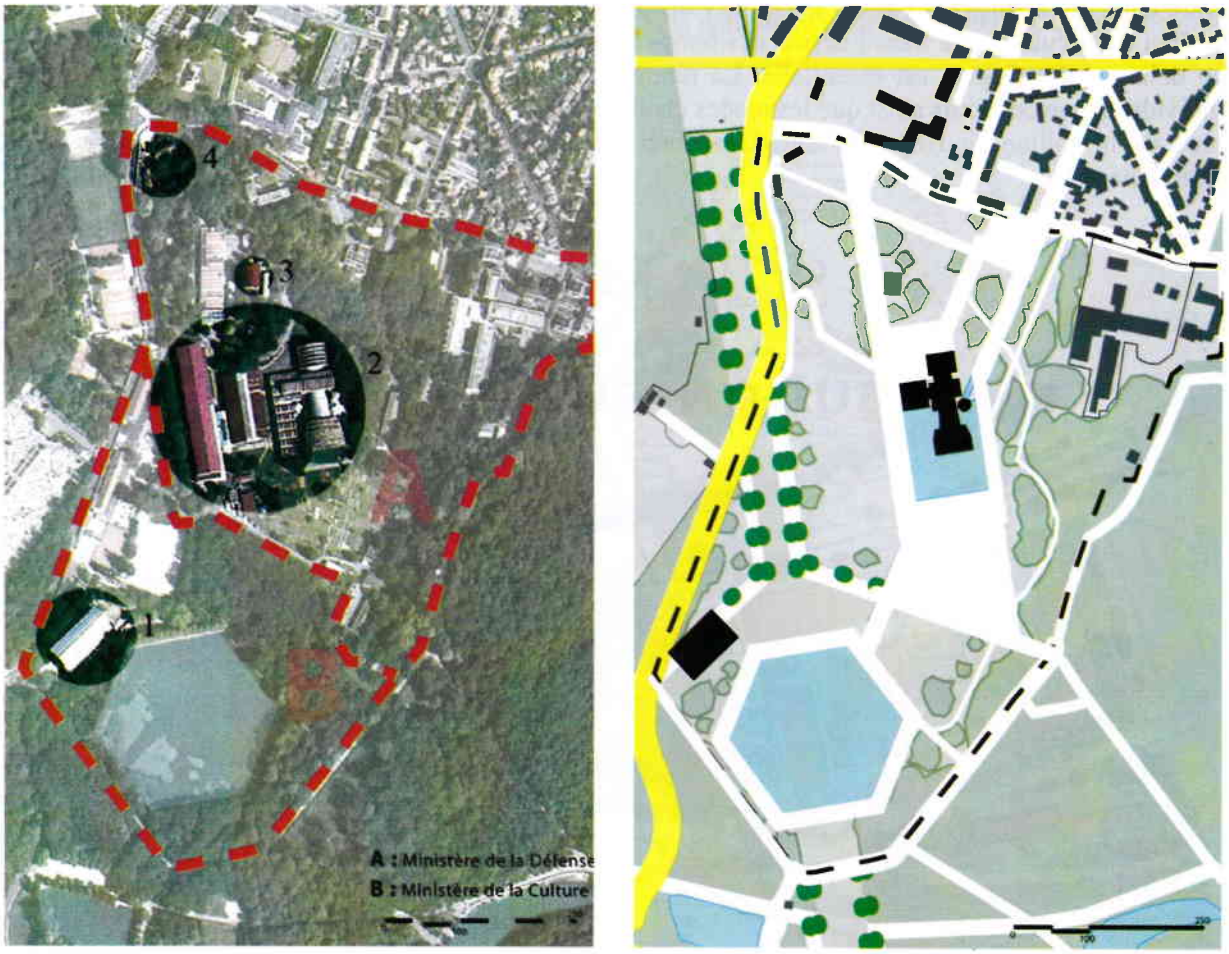

Le site de Chalais-Meudon

A gauche, l'état actuel : les cercles entourent les édifices protégés : 1 Hangar Y, 2 Grande Soufflerie et ateliers annexes, 3 Laboratoire, 4 bureaux du Colonel Renard.

A droite, proposition de Kyung Lan et Philippe YOON-SEUX, architectes, montrant une possible organisation du même espace (tirés noirs) tenant compte de leurs principes d'aménagement :

"Le projet fait pénétrer la forêt dans l'espace de clairière centrale en introduisant la mémoire du sol"

Le recentrage de l'ONERA sur Meudon, avec l'implantation éventuelle d'autres activités liées à celle de l'ONERA, doit être l'occasion d'une étude globale du site pour la mise en valeur comprenant :

- Démolition des bâtiments sans intérêt ;
- Désenclavement, mise en valeur et accessibilité du public pour la Grande Soufflerie, le Hangar Y et l'Etang de Chalais ;
- Dégagement de l'axe central de la Grande Perspective actuellement occupés à titre précaire par diverses utilités ;
- Délimitation du nouveau périmètre de l'ONERA et autres activités ;
- Implantation des futures constructions ;
- Desserte par les voies et les réseaux avec surfaces de stationnement ;
- Aménagement des espaces libres ;
- Elargissement de la rue des Vertugadins.

L'orientation qui semble être donnée serait de conserver l'organisation existante pour protéger les arbres et d'autoriser la construction uniquement sur les plateformes des anciens bâtiments après leur démolition. Ceci nous parait une vue simpliste de l'aménagement de ce site exceptionnel.

- Meudon-sur-Seine

Meudon-sur-Seine est non seulement l'entrée Nord de Meudon mais aussi un passage obligé entre deux communes du Val-de-Seine, Issy-les-Moulineaux et Sèvres sur la rive gauche de la Seine et un lieu de circulation de transit depuis des temps immémoriaux. L'ouverture du quartier sur le fleuve et au delà sur l'île Seguin est essentielle. La rénovation doit prendre en compte les déplacements tant individuels que collectifs ainsi que les modes choisis. Elle doit aussi désenclaver cette étroite "niche" du pied de la colline de Bellevue afin d'améliorer les liaisons inter quartiers et vers le centre de la commune.

Une des propositions de rénovation de l'ancien quartier de Meudon-sur-Seine résultant de l'étude sur le bâti.

L'étude en cours sur le bâti semble intéressante. En effet, ce quartier s'est protégé des agressions climatiques et du bruit des usines en recourant à des blocs de bâtiments construits autour de cours intérieures dont l'axe est perpendiculaire à la Seine ; l'étude privilégie globalement le maintien de cette structure originale. Les hauteurs des immeubles devraient être limitées à R+3 ainsi que le recommande plusieurs études départementales (schéma d'aménagement durable des berges de Seine). Le remplacement de l'immeuble "des Bords de Seine" par des équipements et des logements mieux insérés dans le site est une bonne chose.

Toutefois l'étude en cours ne peut se faire sans liaison étroite avec l'aménagement de la RD 7 et des berges de la Seine.

- L'aménagement de la R.D. 7

Compte tenu de l'étroitesse de l'espace entre la colline et le fleuve et de l'importance du trafic de transit prévu, la solution préconisée par notre Comité est l'enfouissement de la circulation de transit pour des raisons de préservation de l'environnement et de limitation des nuisances.

Il est indispensable de préciser les emprises pour s'assurer que ce qui restera des bords de Seine permettra leur mise en valeur, avec les moyens de franchissement de la voie par les piétons et les cyclistes et en mettant en évidence les contraintes que cela entraînera pour la circulation.

- Les secteurs de Plan Masse

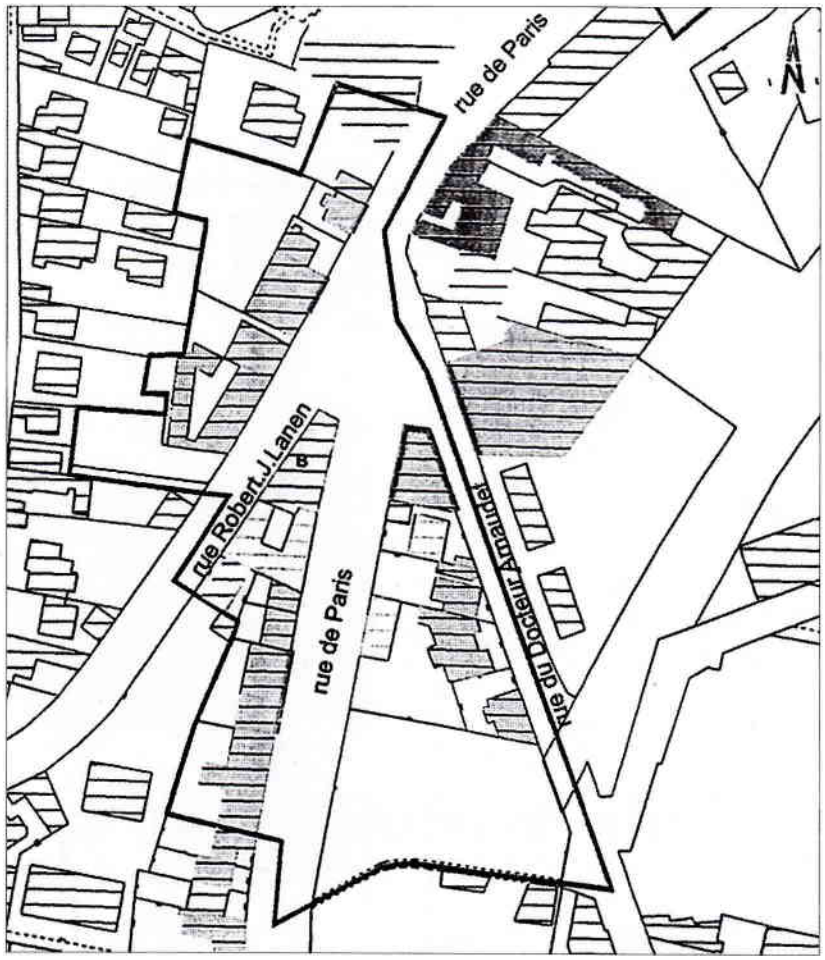

Exemple d'un secteur de plan-masse : le carrefour de la Fourche
(trait noir épais : périmètre concerné, en grisé : immeubles actuels de faible qualité)

Meudon étant reconnu pour une ville polycentrique, il peut sembler utile de prévoir des règles spécifiques basées sur les volumes pour favoriser la structuration des centres des divers quartiers et des lieux stratégiques. Ceci peut parfois favoriser le remplacement d'un habitat disparate, par une structure urbaine de qualité.

Toutefois ce ne doit pas être l'occasion d'un excès de densité au détriment de la circulation, du stationnement, des espaces verts et des arbres. Une certaine liberté doit être laissée à l'Architecture sans aller jusqu'à imposer l'aspect des façades comme c'est le cas pour l'entrée de ville rue de Paris. Pour cette zone de plan masse, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon a fortement attiré l'attention sur la surdensité, l'aspect architectural et les problèmes de circulation et de stationnement qui en découlent. L'aménagement de la voirie s'est d'ailleurs avéré nécessaire, mais celui-ci aurait du précéder l'emprise des constructions et non pas l'inverse. Pour la place Stalingrad, la densité réalisée sur une parcelle a atteint le triple de celle qu'on aurait obtenu en utilisant le C.O.S. du secteur.

- Meudon-la-Forêt

Grâce à l'aménagement de la Place Centrale avec le Marché, la Médiathèque, l'annexe de la Mairie et le parking souterrain, Meudon-la-Forêt a pratiquement terminé son aménagement.

Il reste néanmoins les liaisons avec Meudon-ville d'une part et avec Paris d'autre part. La création d'une ligne de tramway entre Châtillon et Viroflay desservant Meudon-la-Forêt et Vélizy devient de plus en plus nécessaire et soulagerait le flux de circulation qui traverse Meudon-ville.

L'intérêt de Meudon-la-Forêt ne doit pas être limité au seul ensemble du "Parc" œuvre magistrale de l'Architecte Fernand POUILLON, soit 2 618 logements sur 5 285 environ (ce qui ne représente pas les 2/3). Le plan d'ensemble, y compris la partie de Clamart mais à l'exception de la pointe de Trivaux, a été conçu également par Fernand POUILLON. C'est un ensemble réussi par sa composition et son site en bordure de la forêt, mais aussi par sa mixité et sa diversité, contrairement à de nombreux grands ensembles.

Ensemble résultant d'une conception globale, sa densité doit se calculer par rapport à l'ensemble du terrain initial et non îlot par îlot en éliminant les espaces devenus collectifs ou publics. On s'apercevra alors que cette densité est voisine de 1 (la superficie du terrain initial était de 428 595 m², si l'on compte en moyenne pour 5 000 logements, 85 m² par logement de SHON, on arrive à 425 000 m²). Pour toute construction nouvelle éventuellement, c'est le COS = 1 qui ne doit pas être dépassé. Ceci n'empêche pas qu'en cas de destruction, le nombre de m² préexistant restera acquis.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)

Nous ne pouvons que souscrire aux maintiens, aux améliorations, aux préservations et aux garanties de qualité de l'environnement avec sa mise en valeur.

Toutefois ceci ne doit pas se traduire par un excès de densité même ponctuelle, ni se faire au détriment de la circulation et du stationnement.

POUR VOTRE AGENDA

Opération "Forêt propre"

Samedi 19 mars 2005
de 14 heures à 16 heures 30

Promenade-découverte du réseau hydraulique du Domaine

Dimanche 22 mai 2005
Rendez-vous à 14 heures 15
devant l'entrée du Standard Athletic Club
Inscriptions : Jean Ménard : 01 45 34 52 79

HOMMAGE AU PROFESSEUR LOUIS NÉEL

Allocution du Professeur Nozières en Mairie de Meudon le 11 décembre 2004

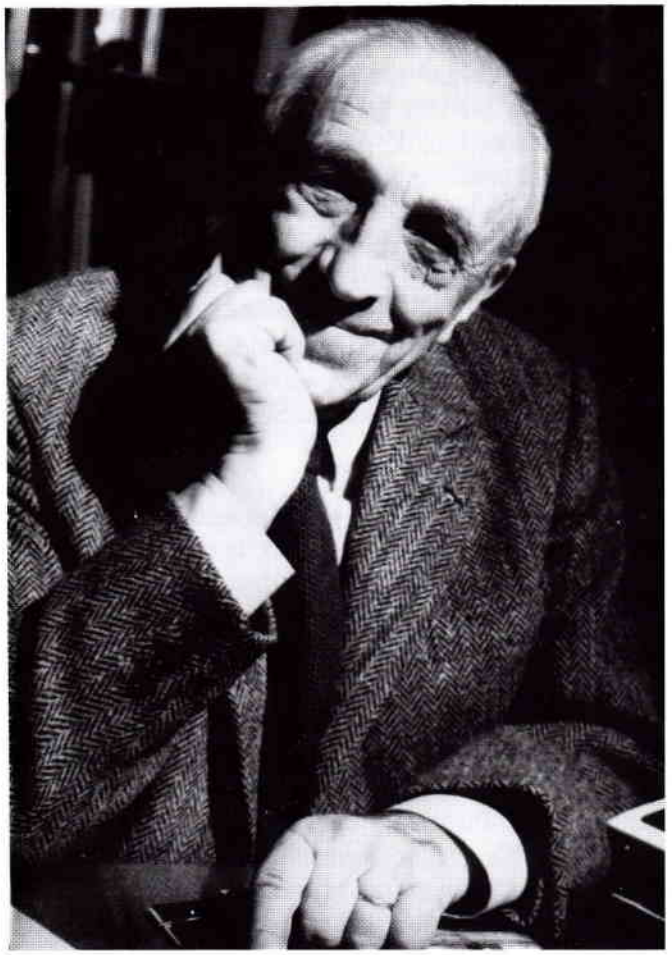

Louis NEEL en 1981
(Cliché Kathleen BLUMENFELD)

Louis NEEL est né le 22 novembre 1904, normand par son père (de la Manche), de la région lyonnaise par sa mère. Une partie de son enfance se passe en Algérie où son père est receveur d'enregistrement. Atteint par la poliomyélite à 7 ans, il boitera toute sa vie, mais n'en sera pas moins un grand marcheur. Il nous a quitté le 17 novembre 2000. Il est l'une des très grandes figures de la science française, alliant un talent scientifique hors du commun à l'énergie d'un bâtisseur. L'essor du magnétisme au XX^{ème} siècle est pour l'essentiel son œuvre : il en a découvert les multiples facettes, en a compris les mécanismes et a ouvert ainsi un monde d'applications qui s'avère de plus en plus riche au fil des ans. Les développements actuels vers le nanomagnétisme (les têtes de lecture de vos ordinateurs !) s'inscrivent dans le droit fil des concepts qu'il a élaborés. Ce mariage entre recherche et industrie, entre idées novatrices et réalisations concrètes, est une caractéristique récurrente de son oeuvre, bien avant que la "valorisation" soit à l'ordre du jour. Homme de science, donc, et quel homme de science ! Mais derrière il y a aussi l'homme d'action. Venu à Grenoble par les hasards de l'histoire, il a choisi d'y rester, à contre courant d'une tradition qui ramenait inexorablement les grandes figures à Paris. En 30 ans, il a fait d'une petite Université de province, connue surtout pour l'électrotechnique et la papeterie, l'un des grands centres de recherche mondiaux en physique de la matière condensée, vers lequel convergent visiteurs et institutions internationales. Rarement voit-on une ville s'assimiler à ce point à un homme : Grenoble, c'est Louis NEEL !

Brillant sujet, il entre à l'Ecole Normale Supérieure en 1924, en sort premier à l'Agrégation, ce qui lui vaut d'être pris d'emblée comme Assistant à l'Université de Strasbourg. Comme tous les thésards de l'époque, il est livré à lui même et doit définir son sujet de thèse. Forte personnalité il remet très vite en question les idées de son patron. Il réalise que le "champ moléculaire de Weiss" est en fait un concept *local*, contrairement aux doctrines en vigueur. Cette idée banale le mène naturellement au concept d'antiferromagnétisme (en 1936), imbrication de deux sous réseaux d'aimantations opposées. Cette découverte majeure est aussitôt attaquée par les plus grands noms de l'époque, certains arrogants, d'autres plus subtils - mais tous dans l'erreur ! Impavide et sûr de son fait, Néel tient bon : l'expérience va lui donner raison ! Les anomalies thermodynamiques qu'il prédit sont observées à Bellevue en 1938, puis à Nancy. La confirmation éclatante par diffraction de neutrons ne viendra qu'en 1950 : l'obstination de l'expérimentateur a eu raison des spéculations théoriques ! De cette époque, NEEL gardera une certaine méfiance à l'égard des théoriciens professionnels, plus sensibles à l'élégance du formalisme qu'au poids des réalités.

Nommé Professeur à Strasbourg, il poursuit ses travaux de magnétisme et en devient un spécialiste incontesté. Comme l'a remarqué VAN VLECK, la place de l'Etoile peut changer de nom : la température de NEEL gardera le sien ! Il est, à l'époque, un expérimentateur de

talent, qui construit lui même les appareils dont il a besoin - c'était la règle jusqu'en 1960 ! Mais ses expériences sont guidées par une profonde maîtrise de la physique sous jacente. Sa démarche est parfaitement décrite par les premières lignes de son ouvrage de souvenirs, "Un siècle de physique" : "*Mes goûts me portaient plutôt vers la physique expérimentale, mais j'ai été contraint de me pencher sur des considérations théoriques, entendues comme de simples moyens d'économiser la pensée, de relier les innombrables faits d'observation et d'en trouver de nouveaux. Je n'ai jamais eu l'intention de contribuer, d'une manière même marginale, à édifier une explication de l'Univers. "Sutor, ne supra crepidam" pourrait être ma devise".* Il sait que seules les idées simples sont fécondes et il les développe dans un respect absolu des faits.

Mais la seconde guerre mondiale approche. Du fait de son handicap, il est affecté aux services de recherche de la Défense Nationale, d'abord à Paris, puis à Toulon pour lutter contre les mines magnétiques qui font des ravages dans la Marine française. Cet épisode va révéler une autre facette spectaculaire du physicien. L'acier des navires s'aimante dans le champ terrestre, et le champ magnétique créé par ce dipôle suffit à déclencher la mine. NEEL remarque d'abord que ce dipôle est essentiellement vertical. Bien sûr, il y a une composante horizontale, celle qui agit sur les boussoles. Mais le navire tourne au hasard de ses évolutions et elle se moyenne à zéro. Le navire ne se retournant pas la tête en bas, la composante verticale, elle, reste constante. Il suffit donc de la neutraliser en aimantant le navire par un courant extérieur. "Elémentaire, mon cher Watson", encore fallait-il y penser ! Mais c'est une entreprise industrielle majeure. Il faut créer des bassins portuaires équipés des générateurs adéquats. Les courants requis sont gigantesques et font frémir les ingénieurs du Génie Maritime. NEEL remue les montagnes, se transforme en entrepreneur, passe outre à toutes les hiérarchies - et réussit ! 500 navires sont traités et circulent désormais en ignorant les mines allemandes. D'un jour à l'autre, NEEL est devenu un héros de la Marine Nationale, qui lui restera fidèle jusqu'à sa mort.

Après l'armistice, NEEL doit quitter Strasbourg, annexé par l'Allemagne. En principe replié à Clermont-Ferrand il rejoint Grenoble, qu'il ne quittera plus. Il poursuit ses recherches en magnétisme dans des conditions très difficiles. La générosité avec laquelle il a protégé ses collaborateurs israélites face à l'occupant mérite l'admiration. En 1945, il est nommé "à titre provisoire" professeur de Physique Expérimentale à la Faculté des Sciences" - ce "provisoire" durera jusqu'à sa retraite ! Cette période d'après guerre est féconde. L'antiferromagnétisme est bientôt généralisé au "ferrimagnétisme", avec des aimantations différentes sur les deux sous réseaux. Ces ferrites sont une révolution technologique majeure car elles fournissent une nouvelle génération d'aimants permanents et sont utilisées en électronique haute fréquence. C'est cette activité "matériaux" qui sera honorée par le prix NOBEL. Simultanément, il développe tous les aspects microscopiques du magnétisme. Je ne veux pas entrer dans les détails d'une oeuvre impressionnante. Je commenterai simplement une application un peu marginale qui souligne son ouverture d'esprit et qui a révolutionné les sciences de la Terre. Dès 1949, NEEL remarque que les laves gardent l'aimantation du champ terrestre au moment où elles se sont solidifiées : ce "magnétisme fossile" fournit ainsi une mémoire de ce champ. On constate ainsi que le champ terrestre se retourne de temps en temps, le pôle Nord devenant le pôle Sud. Cet effet devient spectaculaire pour les laves émises au niveau des grandes dorsales océaniques, qui s'étalent sur les fonds marins de part et d'autre de ces dorsales. Lorsque deux continents s'écartent, l'Afrique et l'Amérique par exemple, les coulées de lave forment des bandes d'aimantation alternée, facilement observables par carottage des fonds océaniques. Dans les années 60, on a ainsi mis en évidence des centaines de retournements du champ terrestre, qui remontent à l'ère primaire. Ces retournements démontrent la *dérive des continents* : les enfants du magnétisme, comme les voies du Seigneur, sont imprévisibles !

Louis NEEL est un grand scientifique, mais c'est aussi un grand bâtisseur. Dès 1945, le CNRS crée à Grenoble un laboratoire "d'Electrostatique et de Physique du Métal", première implantation hors de la région parisienne. L'essor de Grenoble est lancé. En 1956, le Commissariat à l'Energie Atomique installe le "CENG" (Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble) : il y a enfin des neutrons à Grenoble pour épauler la recherche en magnétisme. Le service national des champs intenses, couplé à l'Institut Max PLANCK, démarre en 1968. En 1967, NEEL et son homologue allemand Maier LEIBNIZ obtiennent de leurs gouvernements respectifs la construction d'un réacteur nucléaire à haut flux : c'est l'Institut LAUE LANGEVIN. Ces centres internationaux attirent un flux permanent de visiteurs : Grenoble est devenu la référence internationale.

Energique, efficace, NEEL sait que le rayonnement d'une communauté n'est pas la simple addition de ses composantes, mais qu'elle exige une politique scientifique du site dans son ensemble. Il a une sainte horreur de la centralisation bureaucratique : "*Normand et lyonnais aux confins du royaume capétien, je suis un partisan convaincu d'une décentralisation significative, qui ne se limite pas à l'octroi de postes et de crédits, mais qui implique l'ensemble des facteurs intervenant dans le fonctionnement de la recherche".* Soucieux de ne pas laisser Paris gérer tous ses projets, il possède seul l'autorité nécessaire pour en garder le contrôle et les coordonner. Tous les laboratoires grenoblois concourent au même but sous sa houlette. Il fallait son autorité scientifique et ses quali-

tés humaines pour contrer ainsi le poids des administrations centrales, les conflits de clocher des équipes locales, les égoïsmes individuels. Respecté de tous, il a été le chef d'un orchestre un peu disparate auquel il a donné une âme. La monarchie absolue a du bon lorsque le monarque est éclairé ! En 1976, il prend sa retraite et quitte aussitôt Grenoble, laissant à la génération suivante le soin de faire fructifier ce qu'il avait semé. Hélas ! Les administrations centrales reprendront vite le dessus.

Dernier volet, et non des moindres, de ce parcours hors du commun : les relations de Louis NEEL avec le monde industriel. Il noue des relations précieuses avec Paul Louis MERLIN : leur parfaite entente sera la clef du succès. Tous deux savent que chaque partenaire a besoin de l'autre, l'aval d'idées nouvelles et d'interlocuteurs à qui demander assistance, l'amont de soutien matériel lorsque l'Etat est défaillant, et plus encore d'assistance pour développer des applications. C'est l'époque où le monde industriel se préoccupe des percées technologiques à venir et où la collaboration peut être d'égal à égal. Une telle symbiose serait bien difficile aujourd'hui, à une époque où les arguments financiers sont plus importants que les arguments techniques !

D'un tempérament réservé, presque timide, Louis NEEL était peu porté sur les relations publiques. Il ne voyageait guère et publiait toujours en français. Certains articles fondamentaux de la période de guerre sont peu accessibles. Notons qu'il publiait toujours seul, laissant à ses jeunes collaborateurs le bénéfice de leurs travaux : c'est la marque des grands patrons de pousser les jeunes devant eux ! Malgré cela son aura internationale s'est vite répandue. Il y a là une leçon à méditer pour ceux qui comptent les publications et les citations.

Louis NEEL a laissé une marque profonde sur la science française. Il a su tirer des grenoblois le meilleur d'eux même, les pousser devant lui et leur faire confiance. Pour tous ceux qui l'ont approché il est un maître que l'on n'oublie pas. Il s'est retiré à Meudon, son Aventin, à sa retraite en 1976, donnant de loin en loin quelques conseils lorsqu'on les lui demandait. C'était un grand Monsieur : je suis heureux que Meudon honore sa mémoire aujourd'hui. Rappelons pour conclure qu'il a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire en 1940 (il avait 35 ans !) et élevé à la dignité de Grand-Croix à sa retraite : le Ministre de l'Education Nationale de l'époque était venu à Grenoble lui remettre cette suprême distinction.

Philippe NOZIERES

N.B. Il convient de rappeler ici que le Professeur NEEL accepta, dès son installation à Meudon, d'être nommé Président d'Honneur du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, à la demande de son ami Charles GUILLAUD, directeur du laboratoire de recherches sur le magnétisme du C.N.R.S. de Bellevue, alors président-fondateur de notre association. C'est la raison pour laquelle l'allocution prononcée à Meudon par le Professeur NOZIERES, dans les circonstances évoquées plus loin (Nouvelles brèves, page 12), trouve toute sa place dans ce Bulletin. Que son auteur veuille bien être assuré de notre profonde gratitude pour nous avoir confié ce texte.

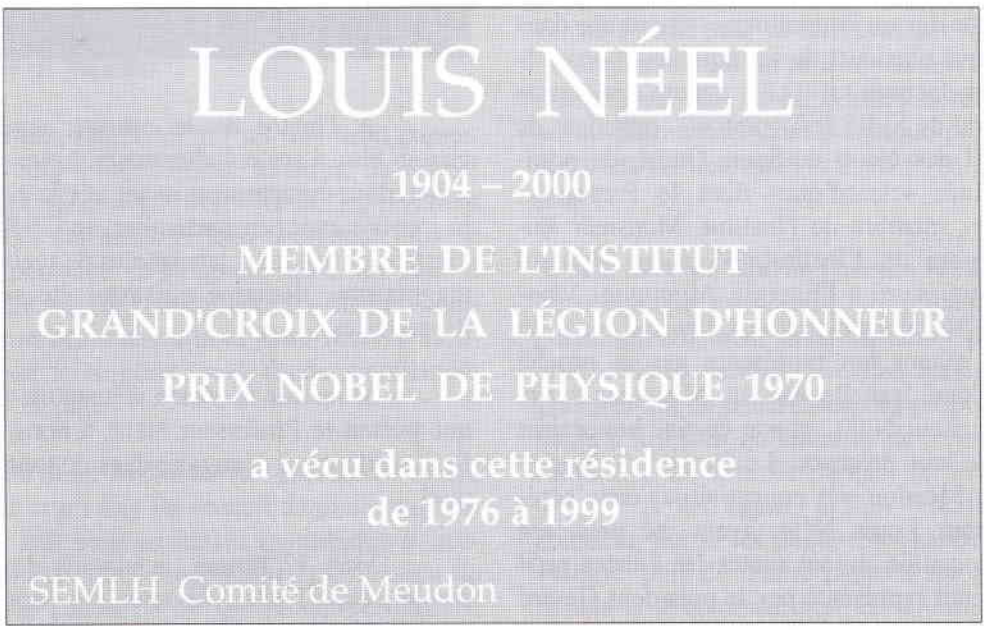

Fac-similé de la plaque apposée au 15 rue Marcel Allégot à Meudon

NOUVELLES BRÈVES

CEREMONIE EN HOMMAGE AU PROFESSEUR NEEL

Le 11 décembre 2004 a eu lieu à Meudon l'inauguration d'une plaque commémorative en hommage au Professeur Louis NEEL, apposée quelques jours auparavant sur le mur de la résidence située au 15 rue Marcel Allégot dans laquelle Louis NEEL vécut de 1976 à 1999. L'initiative de cet hommage revient au Comité de Meudon de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur (SEMLH) dont le Bureau est présidé par le Général Claude FERLUS. Le projet ne put être mené à bien que grâce à l'approbation et au soutien de la municipalité ainsi qu'à l'indispensable autorisation des copropriétaires de la résidence.

Au cours de la brève allocution que prononça le Général FERLUS vers 11h30 en ouvrant cette manifestation, il ne manqua pas de remercier chaleureusement les artisans de cette précieuse coopération et évoqua la carrière scientifique jalonnée de titres prestigieux du Professeur Louis NEEL ; soulignant celui de lauréat du prix Nobel de Physique en 1970, le Général FERLUS fit observer que la rareté de ce titre dans notre pays, justifiait un hommage à la mesure de celui que Meudon souhaitait lui rendre ce jour.

Monsieur Hervé MARSEILLE, maire de Meudon, vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, prit ensuite la parole devant la nombreuse assistance dans laquelle se trouvaient plusieurs de ses adjoints et conseillers, Monsieur Jean-Jacques GUILLET, député des Hauts-de-Seine, le Général de SURY D'APREMONT, président de la section SEMLH des Hauts-de-Seine Ouest, de nombreuses personnalités scientifiques dont le Professeur Philippe NOZIERES, membre de l'Institut, Monsieur Roger BALIAN, membre de l'Institut, Monsieur Bernard BIGOT, Haut Commissaire à l'Energie Atomique, Monsieur Michel LAFON, délégué régional Ile-de-France du CNRS, empêché, s'étant fait représenté par sa proche collaboratrice Madame Isabelle ANDRE. Monsieur Pierre NEEL, fils du Professeur NEEL, et son épouse honoraient la manifestation de leur présence. Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon très concerné par cette cérémonie, le Professeur Louis NEEL ayant été président d'honneur de l'association durant toutes les années qu'il passa à Meudon, était représenté par le président Gérard ADER et par plusieurs membres du Conseil d'administration.

Monsieur Hervé MARSEILLE, dans son allocution, après avoir remercié notamment les personnalités scientifiques de leur présence, rappela les titres prestigieux du Professeur NEEL : Grand'Croix de la Légion d'Honneur, membre de l'Institut, prix Nobel en 1970, et évoqua sa carrière universitaire, au cours de laquelle, après la deuxième guerre mondiale, les circonstances l'amenèrent "à titre provisoire" à l'Université de Grenoble où il joua un rôle déterminant dans le développement de la recherche scientifique de celle-ci et, par voie de conséquence, dans l'essor industriel de la ville et de sa région. La renommée internationale de Louis NEEL lui permit en effet d'obtenir les aides financières nécessaires à l'acquisition d'équipements d'enseignement et de recherche au plus haut niveau.

A l'heure de la retraite, souhaitant laisser le champ libre à ses collaborateurs, Louis NEEL vint se fixer à Meudon, évidemment attiré par le pôle scientifique de la localité avec, en particulier, le CNRS de Bellevue où existait un très actif laboratoire de recherche sur le ferromagnétisme, domaine qui avait été celui de toutes ses découvertes.

Monsieur le Maire, à juste titre, souligna l'intérêt que portait le Professeur NEEL à notre ville ainsi qu'à la forêt qu'il aimait découvrir dans de longues promenades à pied.

Vers 12 heures, la plaque, dont on voit le fac-similé page 11, était dévoilée par Monsieur MARSEILLE assisté de Pierre NEEL. Les invités, prévenus de la

poursuite de la manifestation en mairie s'y retrouvèrent vers 12h30 pour écouter l'allocution du Professeur NOZIERES, reproduite in extenso dans les pages 9 à 11, avec sa bienveillante autorisation dont nous le remercions ici très sincèrement au nom de tous les adhérents. Il fut écouté avec la plus extrême attention, tant il sut faire comprendre en des termes accessibles à tous l'immense contribution des recherches du Professeur NEEL aux progrès des connaissances théoriques sur le ferromagnétisme et l'antiferromagnétisme et leur impact dans des applications très diverses, militaires et civiles.

Très proche collaborateur du Professeur NEEL, le Professeur Philippe NOZIERES, par son analyse subtile, permit à l'assistance d'approcher l'attachante personnalité d'un inlassable chercheur, jusque là perçu par sa renommée. Grâce à Monsieur NOZIERES, le nom de Louis NEEL restera très longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui ont eu le privilège de l'entendre ou celui de le lire.

Un cocktail offert par la municipalité permit à cette réunion exceptionnelle de se prolonger jusque vers 13h15.

2004 : DEUX NOUVEAUX OUVRAGES ENRICHISSENT LE PATRIMOINE CULTUREL DE MEUDON SUR SON PASSE.

En fin d'année 2004, sont parus à quelques semaines d'intervalle, deux ouvrages signés d'auteurs meudonnais connus d'un large public pour leurs contributions à la connaissance du passé de notre ville. Dans l'ordre de leur parution, ce sont :

- **Meudon au XX^{ème} siècle** (1900-1918), tome 2. 271 pages, par Jean MENARD. Editions "Le Taureau volant"
- **Meudon avant le Roy**. Des origines au milieu du XVII^{ème} siècle. 205 pages par Marie-Thérèse HERLEDAN. Editeur "Les Amis de Meudon".

De grand format, imprimés sur un très beau papier, reliés toile et revêtus d'une jaquette illustrée, ils offrent tous deux une fort séduisante présentation. Là prennent fin leurs similitudes car leur titre sans équivoque cible, à l'évidence, des périodes si éloignées qu'à lui seul il oriente le choix du lecteur. Par ailleurs les chemins empruntés par chacun des auteurs pour faire revivre Meudon à l'époque où il se place, sont fondamentalement différents. Qu'on en juge :

Le livre de Jean MENARD fait prévaloir l'image sur le texte. Il est avant tout un recueil de photographies en noir et blanc, très soigneusement reproduites et provenant pour la plupart de l'exceptionnelle collection de cartes postales que l'auteur s'est patiemment constituée au fil des ans. Le texte est réduit, en tête de chapitre, à quelques lignes introductives, dépassant rarement une page et à des commentaires brefs qui accompagnent chaque illustration. Seul fait exception, le chapitre 7 dont le texte, relativement important, relate les répercussions de la guerre de 1914-1918 sur la vie quotidienne des Meudonnais, leur participation à l'effort de production aéronautique, notamment sous l'impulsion de l'un d'eux Emile LETORD, leur réussite dans l'organisation d'établissements hospitaliers très fonctionnels. Complétant les premiers chapitres de l'ouvrage consacré à chacun des quartiers de la ville et à la forêt, les six derniers illustrent des lieux (Postes-Télégraphes-Téléphones, institutions d'enseignement public ou privé, vestiges du Domaine royal, etc..) ou des activités spécifiques à Meudon (conquête de l'air par exemple) de telle sorte qu'au total le lecteur est immergé très concrètement dans l'univers sociétal meudonnais du début du XX^{ème} siècle.

Chaque page offre une nouvelle scène villageoise ou campagnarde dans un décor de rues, carrefours, places aisément reconnaissables en général, dans lequel un fiacre, une charrette, quelques bicyclettes font figure d'engins insolites parmi les passants. On ne se lasse pas d'analyser avec curiosité et amusement les tenues vestimentaires : écoliers en sarrau noir, garçonnets endimanchés en culotte courte, bottines et chapeau rond à large bord relevé, petites filles en robe brodée, de confection élaborée, citadins portant chapeau melon ou canotier, parisiens et parisiennes à l'élégance raffinée arrivant par bateaux-mouches au Bas-Meudon ou sortant du funiculaire à Bellevue pour la promenade en forêt ... Contraste saisissant avec le berger conduisant benoîtement ses chèvres vers un talus herbeux !

Feuilleter le livre, on le voit, c'est la promesse d'agréables et instructifs moments de détente, c'est trouver un refuge pour la réflexion sur le temps présent par la fréquentation d'un proche passé. Pour tout cela, on est reconnaissant à l'auteur d'avoir su rassembler et présenter un patrimoine iconographique précieux pour les générations futures, qu'il nous offre en partage dans le présent.

Le livre de Marie-Thérèse HERLEDAN, d'une facture classique, est dominé par le texte réparti en 39 chapitres agréablement illustrés, tantôt par des plans d'une grande clarté restitués de cartes anciennes, tantôt par des gravures qui en concrétisent les propos. L'écriture alerte, facile à lire bien qu'émaillée de termes anciens et pittoresques, a la vertu de plonger le lecteur dans "l'air du temps". A cet égard, il faut féliciter l'auteur d'avoir consacré, parmi les documents annexes réunis en fin de volume, plus de quatre pages à un glossaire particulièrement utile et, de surcroît, enrichissant sur le plan culturel pour le lecteur peu familier des textes anciens.

L'ouvrage n'est pas un livre d'histoire au sens où on l'entend habituellement ; c'est un recueil de notes historiques se rapportant à la vie rurale, aux mœurs et coutumes, aux métiers qui tissaient la vie quotidienne de la paroisse, aux répercussions locales des événements d'ampleur nationale, à des personnages illustres, à des épisodes anecdotiques, en un mot à tout ce qui a façonné l'histoire de Meudon depuis les origines jusqu'à l'époque où le domaine édifié au cours des siècles par d'importants personnages, devient par la volonté de Louis XIV le domaine du Grand Dauphin ce qui ne manque pas de modifier les habitudes de la population et, d'une certaine façon, constitue un tournant historique pour son évolution sociologique.

Cette conception particulière de l'ouvrage appelle quelques mots pour en expliquer la genèse. En effet, il y a un certain nombre d'années, Marie-Thérèse HERLEDAN, de retour dans la maison familiale à Issy-les-Moulineaux découvrit l'existence d'une sorte de trésor, sous la forme d'un très grand nombre d'actes notariés, accumulés par ses ancêtres isséens, depuis plusieurs siècles. Ce fut pour elle le déclic d'une remontée dans le passé, à la recherche de l'histoire de sa famille, c'est-à-dire le point de départ d'un patient et ingrat travail de recherche et de dépouillement de documents consultés dans les services d'archives communales ou autres qu'elle se mit à fréquenter assidûment. De proche en proche, cette quête personnelle devait inévitablement la mettre plus largement au contact de faits relevant de l'histoire locale et de la vie quotidienne régionale. De là est né son désir de vérifier ou d'élucider des événements d'une portée générale qui la conduisirent à la rédaction de notes et d'articles déjà publiés dans des revues pour nombre d'entre eux. C'est avec l'ensemble des matériaux ainsi engrangés qu'a été construit "Meudon avant le Roy" recueil sans lequel les fruits d'un long et persévérant travail de qualité étaient voués à rester inconnus voire à tomber dans l'oubli. Grand merci à l'auteur pour l'effort au prix duquel elle a pu mener à bien la rédaction de cet ouvrage.

... ET, EN COMPLEMENT, DEUX INFORMATIONS :

Nos lecteurs attentifs à la documentation relative à l'histoire de Meudon retiendront :

1 – le dépôt par Marie Thérèse HERLEDAN aux archives municipales de Meudon et aux archives départementales des Hauts-de-Seine et des Yvelines de deux recueils :

• Meudon I qui regroupe tous les textes d'articles qu'elle a fait paraître dans le Bulletin de la Société des Amis de Meudon ;

• Meudon II qui regroupe les articles qu'elle a publiés dans les Actes des colloques de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France auxquels elle a participé.

2 – l'article signé Lucien GRINDA qui occupe la quasi-totalité du bulletin de la Société des Amis de Meudon de décembre 2004 (soit 28 pages avec illustrations). Sous le titre "L'architecte et la belle vueue", l'auteur met en valeur, en se référant à des textes, en prenant minutieusement en compte la chronologie, en se livrant à des observations personnelles, l'importance accordée par Louis XIV et le Grand Dauphin au panorama exceptionnel sur Paris qu'offrait la Grande Terrasse et certains appartements du Château au moment de son acquisition par le souverain. Cette "belle vueue" non seulement a déterminé l'attribution des appartements en fonction de la hiérarchie des hôtes, mais a aussi suscité des créations architecturales comme l'aile et la terrasse des Marronniers ou le Château Neuf.

L'un des aspects intéressants de cet article original, fruit d'une recherche étayée par les compétences d'ingénieur propres à l'auteur, est de mettre l'accent sur la connivence qui a nécessairement existé entre trois illustres personnages : Louis XIV, le Grand Dauphin et le génial Jules HARDOUIN-MANSART également soucieux de créer la plus parfaite harmonie possible entre toute œuvre architecturale et le site dans lequel elle doit s'intégrer. A ce credo, a répondu, selon Lucien GRINDA, non seulement le chef d'œuvre qu'est la coupole des Invalides, joyau de la "belle vueue", mais aussi la démolition du clocher gothique de l'église de Meudon et son remplacement par celui que nous connaissons aujourd'hui : une thèse aussi séduisante que probable au vu des arguments convaincants exposés par l'auteur.

LES JOURNEES DU PATRIMOINE (18-19 septembre 2004)

Dans le courant de l'année écoulée, plusieurs administrateurs de notre Comité ont ressenti le besoin d'accroître notre effort de participation aux Journées annuelles du Patrimoine. Etudié en réunion de Bureau, l'échange de vues sur le sujet a fait apparaître le souhait d'ajouter de nouvelles visites à celles qui ont été organisées régulièrement les années précédentes. Pour ce faire, il est apparu souhaitable qu'un administrateur prenne en charge la responsabilité de cette activité importante pour notre association. Sollicité par ses collègues, Bernard CHEMIN a bien voulu accepter cette charge. Qu'il en soit remercié au nom de tous. L'ayant assumée pour l'opération de l'automne 2004, il a bien voulu en faire le compte-rendu ci-dessous reproduit :

"Les Journées du Patrimoine 2004 avaient pour thème "Patrimoine – Sciences et Techniques".

Comme les années précédentes, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, fort de son expérience, y a participé activement, tant au niveau de la préparation et de la concertation avec les autres organismes meudonnais concernés qu'au niveau de l'organisation matérielle de la visite des lieux retenus.

Les impératifs de sécurité induisant des contingences spécifiques n'ont pas permis l'ouverture, comme cela avait été initialement envisagé, des installations de l'ONERA, du Hangar Y et des laboratoires et équipements du CNRS de Bellevue. De même, le rêve, un instant caressé, de permettre la découverte à nouveau des carrières Arnaudet et de leurs magnifiques galeries n'a pu se concrétiser faute d'avoir pu obtenir les autorisations administratives nécessaires (en l'occurrence la levée temporaire de l'arrêté du péril frappant ces lieux). Puissions-nous être plus heureux ultérieurement. En tout cas, un grand merci à M. GOSSE pour le bienveillant accueil qu'il avait réservé à notre suggestion et la collaboration qu'il nous avait généreusement offert.

Aux visites traditionnelles organisées sous l'égide de notre Comité (la Tour et la maison BLOC ; la Folie HUVE) grâce à Natalie SEROUSSI et à Jacqueline et Eric LAUMET, se sont ajoutées cette année deux opérations nouvelles et inédites qui ont constitué une "première" et ont suscité une curiosité que nous sommes heureux d'avoir pu satisfaire.

La première d'entre elles a été l'ouverture, à un public certes limité mais motivé, du domaine du Collège de France. Cette ouverture a été réalisée en collaboration avec la Société des Amis de Meudon et grâce au concours de Monsieur Jean-Paul AUDIGE, mandaté par l'Administrateur de cette prestigieuse institution pour suivre les projets d'aménagement et de valorisation du domaine. Au cours de quatre visites, 120 personnes environ, préalablement inscrites, ont pu découvrir ce site exceptionnel de plus de 4 hectares d'espaces verts, l'admirable panorama sur Paris depuis le belvédère que constitue le "Bastion des Capucins"[1], la curieuse tour de 28 mètres bâtie par Marcelin BERTHELOT pour réaliser certaines expériences, et les émouvants souvenirs du grand chimiste dans ce qui fut son bureau jusqu'à présent pieusement conservé. Nous adressons nos remerciements à Dominique MOREAU et Catherine POINCET qui ont consacré leur temps à l'accompagnement des visiteurs et nous continuerons à œuvrer pour le maintien à Meudon du cabinet de travail de Marcelin BERTHELOT[2].

L'autre nouveauté a été l'ouverture à un public plus large du Domaine de l'Observatoire, des ses installations scientifiques et des vestiges historiques et paysagers de l'ancien domaine royal et impérial de Meudon. Les contacts patiemment établis avec la Directrice de la Communication de l'Observatoire ont permis d'inaugurer une formule originale de "visites à deux voix" caractérisée par des explications alternativement développées par un scientifique et par un "guide-conférencier" de notre Comité. La formule en avait été préalablement testée par l'organisation de deux circuits commentés au profit du personnel de l'Observatoire sous la houlette de Michel JANTZEN. Les visiteurs des Journées du Patrimoine ont ainsi pu suivre, en 5 groupes successifs d'une trentaine de personnes, et avec les explications de Michel COLCHEN, de Bernard CHEMIN, de Gérard ADER et de Benoît COSSE, pour la partie historique, un parcours qui les a conduits du Portail du Grand Commun, à la Terrasse supérieure dont le mur de soutènement possède des contreforts en forme de gaines décoratives, puis à la pièce d'eau du Bel Air, aux vestiges d'une glacière toute proche, et au Château-Neuf pour s'achever au niveau de l'Orangerie et de la Grande Perspective. Dans le même temps les visiteurs ont eu accès au Grand Sidérât, à la Table Equatoriale et à la Coupole et à sa grande Lunette – et également à une exposition présentée par le CNRS sur ses activités. Nous adressons nos remerciements à la Direction de l'Observatoire et en particulier à Madame Brigitte BOURDON et à ses collaboratrices, grâce à qui la mise sur pied des visites a pu être organisée à une aussi vaste échelle, pour la plus grande satisfaction de ceux qui en ont été bénéficiaires et nous avons vivement regretté de ne pouvoir accueillir tous ceux qui s'étaient déplacés sans avoir pris la précaution de s'inscrire préalablement. Nous souhaitons pouvoir rééditer ce type de visites pour des prochaines journées, et pourquoi pas de façon régulière au cours de l'année.

Le succès remporté par ces visites et l'accueil réservé tant par l'Observatoire que par le Collège de France démontre le caractère judicieux de l'initiative prise par notre Comité d'œuvrer en faveur de l'ouverture, fut-elle occasionnelle, de lieux habituellement inaccessibles au grand public et nous nous félicitons d'avoir contribué à mieux faire connaître les richesses du patrimoine scientifique et culturel de notre ville."

Paulette GAYRAL

[1] Voir Bulletin n°89 du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

[2] Voir Bulletins n°113 et 114 du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Michel DAMOUR

Tapissier

54, rue de Rushmoor - 92190 MEUDON

01 46 26 27 60 et **01 45 34 21 84**

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES
DOUBLE RIDEAUX

RÉFECTION MATELAS
& SOMMIERS

F *Fournitures* **O** *Occasions* **R** *Reprographie* **M'** *Maintenance* **S** *Secrétariat*

✆ **01 46 23 94 75**
Fax 01 46 26 50 16

3, rue du Ponceau - 92190 MEUDON
(Continuité rue des Mouchettes - Près de la Mairie)

Ouvert du lundi au vendredi
10 h 30 - 12 h 30 / 15 h 00 à 18 h 00

- *PHOTOCOPIES ET FAX SERVICE*
- *RELIURE - PLASTIFICATION*
- *FOURNITURES DE BUREAU - TAMPONS ENCREURS*
- *PAPETERIE*
- *ENCRES - SUPPORTS SPÉCIAUX POUR IMPRIMANTES*
- *TRAVAUX DE SECRÉTARIAT*

Société d'Exploitation
des Établissements
L. WACQUANT

27, rue Marcel-Allégot, Bellevue
92190 MEUDON
✆ **01 45 34 12 01**

COUVERTURE
PLOMBERIE EAU ET GAZ
Salles de Bains - Chauffe-bains,
Chauffe-eau à gaz et électriques
Chauffage gaz

GARAGE RABELAIS

CITROEN MEUDON

29-31, boulevard des Nations-Unies
92190 MEUDON
✆ **01 46 26 45 50**

MÉCANIQUE - TÔLERIE
STATION SERVICE - VENTE

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon. Siège social : 6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Prix : 3 euros

J'IMPRIM - 01 47 36 21 41

Rédactrice en chef du bulletin : Paulette GAYRAL